

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 02-avr.-2014

Date de révision : 24-sept.-2024

Version 4

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 12606
 Nom du produit 16% Formaldéhyde, Methanol-Free

Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
Aldéhyde formique (10-30)	605-001-00-5	50-00-0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
Website	www.cellsignal.com
Adresse e-mail	info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
 +1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Toxicité aiguë par voie cutanée	Catégorie 4 - (H312)
Toxicité aiguë par inhalation	Catégorie 3 - (H331)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2 - (H341)
Cancérogénicité	Catégorie 1B - (H350)
Organe cible spécifique en cas de toxicité systémique (une seule exposition)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 + H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 - Toxique par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 - Peut provoquer le cancer.

Declaración (s) de Precaución

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330 - Rincer la bouche.
P333 + P317 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: obtenir de l'aide médicale.
P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3. Autres dangers

le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Aldéhyde formique	50-00-0	10-30	200-001-8	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 1B (H350)	aucune donnée disponible

Le formaldéhyde a été classé comme cancérigène connu pour l'homme (Groupe 1) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin en cas d'irritation persistante.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Une irritation ou une brûlure importante de l'œsophage ou du tractus gastro-intestinal peut se produire après l'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. L'inhalation répétée de vapeurs peut entraîner irritation de l'appareil respiratoire et bronchite. Peut entraîner une réaction allergique cutanée comprenant des démangeaisons, des rougeurs et des éruptions cutanées. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer dyspnée, oppression poitrine, maux de gorge et toux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse résistant à l'alcool Jet d'eau ou brouillard d'eau
Moyens d'extinction déconseillés	Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

Produits dangereux résultant de la combustion Acide formique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Utiliser un équipement de protection individuelle. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle					
Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Aldéhyde formique	S* TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.62 mg/m ³ TWA 0.3 ppm TWA 0.5 ppm	STEL 2 ppm STEL 2.5 mg/m ³ TWA 2 ppm TWA 2.5 mg/m ³ C	TWA 0.5 ppm TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.62 mg/m ³ STEL 0.6 ppm STEL 0.74 mg/m ³ C1 M2	TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ STEL 0.6 ppm STEL 0.74 mg/m ³ S+	TWA: 0.3 ppm TWA: 0.37 mg/m ³ Skin Ceiling / Peak: 0.6 ppm Ceiling / Peak: 0.74 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Aldéhyde formique	TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.3 ppm TWA 0.62 mg/m ³ TWA 0.5 ppm STEL 0.74 mg/m ³ STEL 0.6 mg/m ³ Pelle*	TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.62 mg/m ³ TWA 0.5 ppm STEL 0.6 ppm STEL 0.74 mg/m ³ Ceiling 0.3 ppm S+ C(A2)	STEL 0.41 ppm STEL 0.5 mg/m ³ TWA 0.12 ppm TWA 0.15 mg/m ³	TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.05 ppm STEL 0.6 ppm STEL 0.74 mg/m ³	TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ STEL 0.74 mg/m ³ STEL 0.6 ppm
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Aldéhyde formique	STEL 0.6 ppm STEL 0.74 mg/m ³ TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ A2 Sh/Sah**	SS-C** S+ TWA 0.3 ppm TWA 0.37 mg/m ³ C1 STEL 0.6 ppm STEL 0.74 mg/m ³	TWA 0.37 mg/m ³ STEL 0.74 mg/m ³	TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.3 ppm Ceiling 1 ppm Ceiling 1.2 mg/m ³ K** A+ STEL 0.74 mg/m ³ STEL 0.6 ppm	TWA 0.3 ppm TWA 0.5 ppm TWA 0.37 mg/m ³ TWA 0.62 mg/m ³ Carc1B STEL 0.6 ppm STEL 0.738 mg/m ³ STEL 0.62 mg/m ³ Sensitizer

Biological limit values					
Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Aldéhyde formique					Biologische Grenzwerte nach die Verordnung zur arbeitsmedizinischen Vorsorge vom 18. Dezember 2008 sind zu beachten

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale / Écran facial

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection des mains

Gants imperméables.

Autres

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Manipuler sous hotte à confinement à ventilation par aspiration. Si les mesures techniques d'extraction ou de ventilations sont impossibles à mettre en place ou insuffisantes, porter une protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide - Transparent	
Couleur	Incolore / Jaune clair	
Odeur	Âcre, Caractéristique	
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	5.4	@ 20 °C
Point de fusion /congélation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	98 °C / 208.4 °F	Formaldéhyde, 37% (Non stabilisé)
Point d'éclair	85 °C / 185 °F	Formaldéhyde, 37% (Non stabilisé)
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Inférieure: 7% - Supérieure: 73%	Formaldéhyde, 37% (Non stabilisé)
Pression de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Masse volumique et/ou densité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	Une polymérisation peut se produire.
Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides, Acides inorganiques, Isocyanates, Bases, Phénols, Urée.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Aldéhyde formique	= 100 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	< 463 ppm (Rat) 4 h

Toxicité aiguë inconnue le mélange contient 0 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue.

ETAmél (voie orale)	2,500.00
ETAmél (voie cutanée)	6,750.00
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	14.45

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer dyspnée, oppression poitrine, maux de gorge et toux. L'inhalation répétée de vapeurs peut entraîner irritation de l'appareil respiratoire et bronchite.
Contact oculaire	Les vapeurs peuvent provoquer une irritation. En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif par contact cutané. Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Ingestion	Provoquer une irritation sévère. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Symptômes L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Une irritation ou une brûlure importante de l'œsophage ou du tractus gastro-intestinal peut se produire après l'ingestion. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. L'inhalation répétée de vapeurs peut entraîner irritation de l'appareil respiratoire et bronchite. Peut entraîner une réaction allergique cutanée comprenant des démangeaisons, des rougeurs et des éruptions cutanées. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer dyspnée, oppression poitrine, maux de gorge et toux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Effets mutagènes Contient un mutagène connu ou supposé. Génotoxique chez certains animaux étudiés in

Cancérogénicité vitro et in vivo.
Contient un cancérogène connu ou supposé.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes:

Nom chimique	Union européenne	CIRC
Aldéhyde formique	Carc. 1B	Group 1

Légende:

IARC: (Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer) *Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme*

Toxicité pour la reproduction Contient une matière pouvant provoquer des effets indésirables sur la reproduction.
STOT - exposition unique Peut provoquer des troubles des lésions de: Système respiratoire.
STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Aldéhyde formique	-	LC50 22.6 - 25.7 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 1510 µg/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50 41 mg/L (Brachydanio rerio) 96 h LC50 0.032 - 0.226 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h LC50 100 - 136 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h LC50 23.2 - 29.7 mg/L (Pimephales promelas) 96 h	LC50 2 mg/L (Daphnia magna) 48 h EC50 11.3 - 18 mg/L (Daphnia magna) 48 h

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Nom chimique	Coefficient de partage octanol/eau
Aldéhyde formique	0.35

Facteur de bioconcentration (BCF) Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité probable dans l'environnement du fait de sa solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Emballages contaminés	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Ce matériel est soumis à la réglementation en tant que matière dangereuse pour l'expédition lorsqu'il est offert ou prévu par avion.

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU	UN3334
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Aviation regulated liquid, n.o.s. (formaldehyde)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU	UN3334
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Aviation regulated liquid, n.o.s. (formaldehyde)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU	UN3334
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Aviation regulated liquid, n.o.s. (formaldehyde)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9

14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Aucun(e)
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Nom chimique	96/82/EC - Qualifying Quantities
Aldéhyde formique	5 tonne (Lower-tier) 50 tonne (Upper-tier)

Inventaires Internationaux

TSCA Est conforme
 DSL/NDSL Est conforme
 EINECS/ELINCS Est conforme
 ENCS Est conforme
 IECS Est conforme
 KECL Est conforme
 PICCS Est conforme
 AICS (Australie) Est conforme

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
 DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
 EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
 ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
 IECS - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
 KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
 PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion
 H311 - Toxique par contact cutané
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H331 - Toxique par inhalation
 H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
 H350 - Peut provoquer le cancer

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.
Date d'émission : 02-avr.-2014
Date de révision : 24-sept.-2024

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.